

9 octobre 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LAURENT PERRIER

(Euronext Paris)

Par courrier du 8 octobre 2008, la société FIL Limited (1) (P.O. Box HM 670, Hamilton HMCX, Bermudes) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 octobre 2008, par suite d'une acquisition d'actions LAURENT PERRIER, le seuil de 5% du capital de la société LAURENT PERRIER et détenir 309 101 actions LAURENT PERRIER représentant autant de droits de vote, soit 5,20% du capital et 3,52% des droits de vote de cette société (2).

(1) FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity International (cf. communiqué du 24 avril 2008).

(2) Sur la base d'un capital composé de 5 945 861 actions représentant 8 779 579 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.